

Grève du jeudi 29 octobre 2020

L'Assemblée du personnel du 15 octobre a confirmé, à l'unanimité, un arrêt de travail du personnel de l'Etat et du secteur subventionné durant
toute la journée du 29 octobre 2020.

Poursuivons la mobilisation !

Dès 08h00 : Assemblées sectorielles sur les lieux de travail

14h30 : Rendez-vous à la Place Neuve – prises de parole

15h00 : Départ de la manifestation (Corraterie, rues Basses, rue du Rhône, place du Port, Pont du Mont-Blanc, rue des Alpes, Grand-Pré, Vermont)

17h30 : Arrivée sur la Place des Nations, Assemblée du personnel (en plein air), vote d'une résolution

18h00 : Fin de la manifestation

Port du masque obligatoire durant toute la manifestation, merci d'avance !

La très forte mobilisation du 15 octobre 2020 (premier arrêt de travail dès 15h, manifestation et Assemblée du personnel suivie par quelque 6 000 collègues) confirme la détermination du personnel à ne pas accepter les baisses importantes de revenus concoctées par le Conseil d'Etat sur le dos de la fonction publique. Le prétexte consistant à utiliser la crise sanitaire pour justifier les coupes massives dans les salaires n'a dupé personne. C'est bien pour combler les déficits budgétaires dus entre autres aux réformes fiscales, dont RFFA, que l'employeur entend spolier son personnel !

« Remercier » le personnel, de la santé et du social en particulier – qui a été applaudi par la population durant toute la pandémie –, et toutes celles et tous ceux qui ont permis de poursuivre les prestations à la population et de remplir les missions de l'Etat, par des baisses de salaires constitue un mépris choquant !

Exigeons le retrait des projets de loi qui font tout payer au personnel !

La mobilisation des salarié.es de la fonction publique est la seule réponse à apporter à cette attaque insensée qui fait suite aux politiques d'austérité toujours plus délétères menées dans le canton au détriment des usagères et des usagers. Alors que les besoins de la population augmentent, sous les effets de la pauvreté grandissante, du vieillissement, de l'augmentation de la démographie, etc., il est plus que jamais nécessaire et urgent de défendre des services publics forts ! Le Conseil d'Etat doit retirer ses projets de loi (baisse salariale linéaire et blocage des annuités) et négocier avec le personnel. Il est exclu que le personnel paie à la fois la crise sanitaire et les cadeaux fiscaux faits aux plus riches !

Soyons nombreuses et nombreux à nous mobiliser !

Les projets de lois liés au budget 2021 (baisse salariale, blocage des annuités) doivent encore être votés au parlement. Soyons dans la rue pour défendre le maintien de nos salaires et de nos revenus. Venez nombreuses et nombreux pour faire entendre la voix du personnel, défendre des postes de terrain et lutter contre les baisses massives de salaire.

Consultez les sites du Cartel et des syndicats pour voir la part de revenu que votre employeur, le Conseil d'Etat, entend piquer dans votre poche ! Calculatrice en ligne : www.combientuperds.ch